

Projet d'aménagement d'un centre de gestion intégrée d'halocarbures à Bécancour par Recyclage ÉcoSolutions inc.

Dossier : 6211-19-020

Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 10 février au 27 mars 2015

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet d'aménagement d'un centre de gestion intégrée d'halocarbures à Bécancour* par Recyclage ÉcoSolutions inc. a pris fin le 27 mars 2015. Conformément au mandat qui lui a été confié le 29 janvier 2015 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 10 février au 27 mars 2015, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Le promoteur, Recyclage ÉcoSolutions inc., désire implanter, dans le Parc Industriel Laprade à Bécancour, un centre de gestion intégrée d'halocarbures. Ces substances sont habituellement utilisées comme gaz réfrigérants et comme agents de gonflement dans les réfrigérateurs et les congélateurs. Elles contiennent du fluor, du carbone et de l'hydrogène et peuvent également contenir du chlore. Elles regroupent, notamment, les chlorofluorocarbures (CFC), les hydrochlorofluoro-carbures (HCFC) et les hydrofluoro-carbures (HFC). Ce centre se consacrerait à la gestion, au réemploi et à l'élimination sécuritaire et écologique d'halocarbures en les détruisant en utilisant une technologie au plasma.

Les principales étapes du procédé de traitement sont :

- Les halocarbures seraient prétraités afin d'en retirer les impuretés comme l'eau, les particules métalliques ou l'huile et seraient ensuite acheminés vers la torche ;
- De la vapeur d'eau et de l'argon seraient introduits dans le réacteur et les gaz seraient chauffés par le plasma à une température élevée, puis décomposés sous une forme chimique simple ;
- Les produits de cette décomposition seraient introduits dans la trempes thermique où la température serait brusquement abaissée par un jet d'eau. Les acides résultants réagiraient ensuite avec une solution basique (soude caustique), ce qui permettrait d'obtenir une solution aqueuse concentrée en fluorure et en chlorure ;
- Les émissions gazeuses résiduelles seraient épurées afin de les nettoyer du chlore et du fluor qui n'auraient pas été dissous dans l'eau ;
- Du calcium serait ajouté à la solution aqueuse afin d'en diminuer la concentration en fluorure ;
- Les eaux résiduelles seraient traitées et les résidus seraient valorisés, dans la mesure du possible, ou gérés selon les normes en vigueur.

Le bâtiment requis pour ce centre est déjà existant et le site déjà aménagé pour recevoir une entreprise de ce type. Selon le promoteur, au moins dix emplois directs seraient créés pendant la période d'exploitation et l'investissement est estimé à 4,3 M\$. Quant à la mise en service, elle est prévue en décembre 2015, selon l'obtention des autorisations gouvernementales.

(Extrait du communiqué émis le 10 février 2015)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information. Ces préoccupations sont les suivantes :

Le projet :

- la quantité d'halocarbures nécessaire pour que le projet soit viable ;
- le calcul de la réduction annuelle moyenne de 500 000 tonnes de CO₂ qu'amènerait la réalisation du projet ;
- la quantité estimée de rejet de CO₂ du projet et les autres types de contaminants rejetés ;
- la gestion et le traitement des eaux de procédé ;
- le délai pour l'accréditation de la technologie au plasma qui serait utilisée ;
- le taux de performance du procédé ;
- le propriétaire de la torche : le fournisseur ou le promoteur ;
- les fournisseurs en mesure de se qualifier pour la technologie choisie ;
- les raisons expliquant le choix de Bécancour pour l'aménagement du projet malgré son éloignement des grands centres comme Québec et Montréal ;
- l'investissement nécessaire en infrastructure ;
- le type d'emplois requis pour l'exploitation ;
- l'impact du projet sur le transport et les 18 km de routes régionales ;
- la superficie requise par le projet à l'intérieur du Parc industriel Laprade ;
- le calendrier des travaux ;

L'empreinte et le crédit carbone :

- l'empreinte carbone selon la provenance de la substance (gaz réfrigérants, agents de gonflements dans les réfrigérateurs et les congélateurs, etc.) ;
- le développement d'un modèle de crédit carbone qui profiterait au plus grand nombre de citoyens, autant sur le plan de l'environnement que sur le plan financier ;

Les autres préoccupations :

- la remise en question du potentiel de récupération d'halocarbures ;
- l'autorité responsable de différencier et de qualifier les gaz comme halocarbures ;
- le choix de gestion d'halocarbures : les détruire ou les réutiliser ;
- la possibilité de récupérer ou non les chlorofluorocarbures (CFC) dans la mousse isolante.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque de Bécancour <i>Accès Internet gratuit</i>	1295, avenue Nicolas-Perrot, Bécancour

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
18 février 2015	<i>Le Nouvelliste</i>	
18 février 2015	<i>Le Soleil</i>	
18 février 2015	<i>La Presse</i>	
18 février 2015		<i>Le Courrier Sud</i>
4 mars 2015		<i>Le Courrier Sud</i>

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
10 février 2015 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques des régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie	240	Site Web et compte Twitter du BAPE
17 mars 2015 Rappel de la séance d'information	Médias écrits et électroniques des régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie	Ne s'applique pas	Compte Twitter du BAPE

La séance d'information

Date	Le mardi 17 mars 2015 à 19 h 30
Lieu	Église multifonctionnelle, 3025, avenue Nicolas-Perrot, Bécancour
BAPE : Animation	Julie Olivier, conseillère en communication, chargée du dossier
Accueil et prise de notes	Karine Lavoie, conseillère en communication
Promoteur	M. Denis Dionne, conseiller sénior en environnement, EGS Ecosupport M. Arnold Ross, directeur technique, Recyclage ÉcoSolutions inc. M ^{me} Marie-Ève Marquis, chargée de projet, Recyclage ÉcoSolutions inc.
Assistance	35 personnes
Durée	1 h 40

Les relations de presse

Quatre journalistes étaient présents le 17 mars 2015 à la séance d'information : *Le Nouvelliste*, *Le Courrier Sud* ainsi que des représentants des radios 106,9 FM Mauricie et CKBN FM 90,5.

La revue de presse

À la suite de la diffusion du communiqué le 10 février 2015, les journaux *Le Nouvelliste* et *Le Courrier Sud* ont annoncé la tenue de la séance d'information du 17 mars et ont repris sensiblement le contenu du communiqué de presse. Ces deux mêmes journaux ont fait un compte rendu de la séance le jour suivant sa tenue.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.



Québec, le 30 mars 2015

Julie Olivier, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Karine Lavoie, conseillère en communication